

ANNEXE No 3

M. CHRYSLER.—Oui, c'est ce que je comprends.

Q. Alors, tout ce qui se rapporte aux stations numérotées plus haut que 6,500 se trouve en dehors du cadre?—R. Oui.

Q. Quoique vous ne les ayez pas inspectées pour le compte de la commission d'arbitrage, les avez-vous inspectées d'une manière officielle pour un autre objet?—R. Bien, je voulais savoir. J'avais les notes sur la classification, et je voulais les comparer. J'ai agi en cela comme en toute autre chose.

Q. De qui avez-vous reçu ces notes?—R. Des ingénieurs sur la ligne.

Q. Vous ont-ils accompagné pour cette inspection?—R. Oui, quelques-uns.

Q. Oui?—R. Bien, je sais que M. Doucet y est venu. Je sais que M. Huestis se trouvait là.

Q. C'est un des aides de M. Doucet?—R. Oui, et puis les ingénieurs locaux s'y trouvaient aussi, les ingénieurs sur le terrain.

Q. Et c'est de cette manière que vous avez préparé les notes mentionnées ici?—R. Oui.

Q. MM. Schreiber et Kelliher se sont-ils intéressés à cette partie de la ligne?—R. Je crois qu'ils ont aussi pris des notes.

Q. Vous êtes ensuite revenus au poteau milliaire 132—je ne me rappelle plus si nous l'avons nommé; comment avez-vous inspecté cette partie laissée en arrière, au delà du mille 115. Quand l'avez-vous inspectée?—R. Oh, nous nous sommes rendus jusque-là.

Q. Combien de temps avez-vous employé à ce travail?—R. Bien, nous sommes partis de Ludger Noël à 9.45 heures du matin, le 18, sur une wagonnet, et sommes arrivés à l'extrémité du pont de la rivière St-Maurice vers trois heures moins le quart dans l'après-midi.

Q. Etait-ce au poteau milliaire 115?—R. Oh non, c'est plus loin que cela.

Q. Néanmoins, vous aviez parcouru ces 17 milles?—R. Non. Quelle est la distance au pont de la rivière St-Maurice?

M. DOUCET.—129 milles.

Q. Voulez-vous dire que vous n'aviez parcouru que trois milles?—R. Nous étions partis du mille 141, à Ludger Noël.

Q. Vous aviez là neuf milles de rails entre 141 et 132?—R. Oui.

Q. Et vous êtes arrivés à 129 dans le milieu de l'après-midi?—R. Oui, je ne suis pas certain de la distance, mais nous nous sommes rendus jusqu'à l'extrémité nord du pont de la rivière St-Maurice, ensuite nous l'avons traversé et pris un goûter. Je me rappelle cela.

Q. Avez-vous fait autre chose ce jour-là?—R. Bien, nous avons continué jusqu'au Village La-Tuque ce soir-là.

Q. Faisiez-vous une inspection de la classification entre 132 et 141, aussi bien qu'en remontant 132 à 126?—R. J'ai pris des notes sur toutes les coupes, quelles fussent ou non comprises dans l'arbitrage.

Q. Vous ne savez pas si les autres ont fait là même chose?—R. Je crois que oui, mais je ne puis l'affirmer.

Q. Ces notes se rapportent-elles aux stations situées entre le mille 132 et le mille 141?—R. Quelques-unes s'y rapportent.

Q. Connaissez-vous la station la plus rapprochée du mille 132?

M. DOUCET.—C'est à peu près 6,500.

Q. Alors, nous avons déjà examiné cela?—R. Si nous prenons 6,500, nous avons toutes les stations qui se trouvent au delà du mille 132.

Q. Alors, combien de temps avez-vous employé à inspecter le reste du district situé au nord de la rivière St-Maurice?—R. Ce soir-là, le 18, nous avons examiné la division de Bourgeois.

Q. Cela se trouvait sur la division de Bourgeois?—R. C'était sur la division de Bourgeois.